

FORUM EMPLOI ASSOCIATIF (9 octobre 2014)

Intervention de Mme Patricia MESSAOUDI

Directrice Insertion et Solidarités Actives – Conseil Général du Gers

Le Département coopère et participe à l'initiative associative dans le domaine de l'action sociale, compétence obligatoire de la collectivité.

Parce qu'il reconnaît le rôle important du monde associatif dans le champ de la solidarité, le Département réaffirme chaque année son soutien financier à l'ensemble de ses acteurs, salariés et bénévoles.

En **2014**, il a consacré **375 000 € au fonctionnement des associations** dont les actions répondent à des besoins liés à l'enfance, aux jeunes, à la famille, aux personnes âgées, aux personnes handicapées ou aux publics en situation de précarité, confrontés à des problématiques sociales, de santé ou de logement.

De part sa responsabilité et son rôle de chef de file de la politique d'insertion, le Département apporte son concours financier mais aussi technique aux associations qui accompagnent dans leurs projets et parcours d'insertion, les personnes en situation de fragilité économique.

Au titre de l'insertion, l'emploi associatif présente un gisement à deux niveaux:

- en offrant des perspectives d'emploi de proximité aux gersois et notamment à ceux qui en sont le plus éloignés,
- en proposant des accompagnements à la mise en œuvre de parcours d'insertion sociaux ou professionnels aux personnes les plus démunies, notamment les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active.

Sur ces deux acceptions du rôle du tissu associatif dans l'insertion, le Département exprime son engagement :

- en contribuant au **co - financement des emplois aidés** : c'est un budget de **572 000 €** qui est mobilisé en 2014 par le Conseil Général!
- en soutenant les actions d'insertion, dans le cadre du **Programme Départemental d'Insertion / Fonds Social Européen** en allouant des crédits s'élevant à **1 337 000 €, dont 900 000 €** sont consacrés à **l'insertion par l'activité économique**.

Je conclurai, en indiquant, qu'en début d'année, le Département a souhaité valoriser l'activité des associations d'insertion, en initiant une **"semaine de l'insertion"** qui n'a pu que contribuer à la connaissance ou reconnaissance d'un secteur associatif vecteur d'accès à la citoyenneté, de remobilisation sociale et de retour à l'emploi!

En outre, le Conseil général du Gers est candidat à la gestion sur son territoire d'une subvention globale élargie du Fonds Social Européen Inclusion pour la période 2014-2020. Si l'enveloppe de crédits devrait être nettement plus importante que celle de la programmation 2007-2013, comme l'a indiqué M Pierre LASSERRE, vice-président du Conseil général, elle devra néanmoins être étendue à un plus grand nombre de structures et d'associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la pauvreté et l'inclusion sociale.

Patricia MESSAOUDI
Directrice Insertion et Solidarités Actives